

Centre INRAE Occitanie-Toulouse
Etablissement Public à caractère scientifique et technologique (EPST)
Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche (SDAR)
Service Achats Marchés
24, chemin de Borde Rouge -CS 52627
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX – France

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Type de procédure** : La procédure est une procédure formalisée en appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2, R. 2124-1, et R. 2124-2 1° du code de la commande publique (supérieur à 90 K€ HT).
2. **Centre INRAE de rattachement** : OCCITANIE-TOULOUSE
3. **Unité** : Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche (SDAR) pour l'UMR 1388 Genphyse
4. **Caractéristiques du besoin (objet du marché, lieu d'exécution, durée du marché, etc.)** :

La présente consultation est composée de deux lots et a pour objet la fourniture d'aliments pour lapins et d'aliments pour ovins en faveur de l'Installation Expérimentale de l'UMR GENPHYSE du centre INRAE Occitanie – Toulouse.

a) **Le lot n°1 a pour objet la fourniture d'aliments pour lapins** en faveur de l'Installation Expérimentale de l'UMR GENPHYSE du centre INRAE Occitanie – Toulouse, située sur les deux lieux géographiques suivants :

LOT N°1 ALIMENTS POUR LAPINS ADRESSE A Domaine de Langlade	LOT N°1 ALIMENTS POUR LAPINS ADRESSE B Domaine d'Auzeville
Centre INRAE Occitanie-Toulouse UMR GENPHYSE Domaine de Langlade Elevage cunicole 5 chemin de Langlade 31450 POMPERTUZAT	Centre INRAE Occitanie-Toulouse UMR GENPHYSE Elevage cunicole 24, chemin de Borde Rouge 31326 AUZEVILLE-TOLOSANE

b) **Le lot n°2 a pour objet la fourniture d'aliments pour ovins** en faveur de l'Installation Expérimentale de l'UMR GENPHYSE du centre INRAE Occitanie – Toulouse, située sur le domaine de Langlade (élevage ovins), 5 chemin de Langlade, 31 450 POMPERTUZAT.

→ Les accords-cadres sont conclus pour une période initiale d'un (1) an à compter de leur date de notification. Les accords-cadres sont reconduits tacitement jusqu'à leur terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est d'un (1) an. La durée maximale de chaque accord-cadre, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par l'acheteur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-FCS.

→ Les marchés afférents aux 2 lots sont des accord-cadre mono-attributaires à bons de commande :

a) **L'accord-cadre mono-attributaire du lot n°1** est conclu avec un maximum de **220 000 euros HT** pour

toute la durée de l'accord-cadre en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

- b) **L'accord-cadre mono-attributaire du lot n°2** est conclu avec un maximum de **60 000 euros HT** pour toute la durée de l'accord-cadre en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique

Les prestations sont définies au CCAP commun à tous les lots et dans le CCTP du lot concerné.

Les prestations de chaque lot seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné selon les stipulations fixées dans le CCAP commun à tous les lots.

5. Adresse où l'on peut retirer un dossier (le cas échéant) :

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur d'INRAE, à savoir la Plateforme des Achats de l'Etat à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

6. Date limite de remise des plis : Vendredi 29 mai 2026 à 12h00

7. Critères de sélection :

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse évaluée en fonction des critères suivants :

- **Critère n°1 : Valeur technique (caractéristiques des aliments) 70%**
 - Sous critère n°1 : performances techniques et qualités de produits (30%)
 - Sous critère n°2 : délais de réalisation de la prestation (40%)

Les candidats qui n'auraient pas obtenu la note minimale de 35/70 au critère n°1, seront écartés pour la suite de l'analyse. Le critère n°1 « Valeur technique » sera noté au regard des éléments apportés dans le mémoire technique accompagné des justifications et observations.

- **Critère n°2 : Prix des prestations unitaires (BPU) 30%**

[(Montant de l'offre la plus basse après analyse du critère numéro 1/Montant de l'offre considérée après analyse du critère numéro 1) x Nombre de points maximal de la note prix]

Afin d'obtenir une estimation du montant total de l'offre du candidat, un Détail Quantitatif Estimatif (DQE) sera appliqué au BPU.

8. Délai de validité des offres : 90 jours

9. Renseignements complémentaires / contact : Pour obtenir des renseignements complémentaires qui seraient nécessaires à la préparation de leur offre, les soumissionnaires doivent s'adresser à INRAE **au plus tard 11 jours avant la date de remise des plis (soit le 18/05/2026)** et de telle sorte que l'Institut puisse répondre, **au plus tard 10 jours avant la date de remise des plis (soit le 19/05/2026) uniquement sur le profil d'acheteur INRAE (PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2625446&orgAcronyme=s2d>)** à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification.
